



Dossier / Plan national de développement sanitaire (PNDS)

1000 milliards pour redorer les blasons du système de santé togolais

Lentement mais sûrement, le système de santé togolais renaît de ses cendres. Longtemps confronté à des défis structurels et humains, le secteur bénéficie aujourd’hui d’un appui financier d’une ampleur remarquable. Cette volonté des plus hautes autorités à porter ce secteur au rang des priorités se décline à travers ...



GENRE



Transport routier

Le ministère recrute 240 femmes pour une formation en conduite de poids lourd

Le ministère des Transports lance une formation en conduite de poids lourd à l'intention de 240 femmes togolaises âgées de 21 ans au moins. Visant ...

PAGE 4

ENGAGEMENT



Entrepreneuriat et innovation

Cetef et Yas-Togo renouvellent leur partenariat

Le Centre togolais des expositions et foires (Cetef Togo 2000) et la société de téléphonie Yas-Togo renouvellent leur partenariat. Cette reconduction a été actée le 7 octobre 2025 à Lomé, à travers un accord signé entre Dr Alexandre de Souza, directeur général du Cetef Togo 2000, et Antoine Legagneur, directeur général de Yas-Togo.

PAGE 4



Justice réparatrice

« Cette justice n'est dirigée contre personne », Prof. Dussey

Un évènement de haut niveau sur la justice réparatrice pour les Africains et personnes d'ascendance africaine a eu lieu hier, jeudi 23 octobre 2025 à Genève en Suisse.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Frontière maritime / Des pays de la sous-région en réflexion à Lomé

Douze (12) pays de l'Afrique de l'Ouest prennent part du 21 au 24 octobre 2025 à Lomé à une rencontre sous-régionale sur la délimitation des frontières maritimes. À terme, il sera question de mettre en place une plateforme d'échanges et de partage d'expériences pour contribuer à l'élaboration d'un guide continental sur la gestion et la délimitation des espaces maritimes. Durant quatre (4) jours, il sera question pour les parties prenantes d'échanger sur le régime juridique applicable aux espaces maritimes et les aspects techniques liés à la délimitation des frontières maritimes. Cette initiative portée par le Haut Conseil pour la mer (HCM), en collaboration avec la Coopération allemande (GIZ) et l'Union africaine, vise à faire en sorte que les espaces territoires maritimes ne soient pas source de conflits mais de prospérité. Au Togo, l'économie maritime contribue à environ 30 % au produit intérieur brut (PIB). Fort de cette contribution, le pays ne cesse de multiplier depuis des années des initiatives pour accroître sa contribution au développement.

PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE SANS STRESS

DISPONIBLE EN 24H

JUSQU'À 5 MOIS DE SALAIRE

0%

1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2025

REMBOURSABLE SUR 12 MOIS

<https://togo.coris.bank>

f t i n



SOMMAIRE

Transports communs à Lomé
Se déplacer sans se ruiner



P 4

Umoa-Tittes
Le Togo sur le marché régional avec une levée de 25 milliards FCFA



P 5

Baisse du désir sexuel
Les quatre raisons évoquées par les experts pour expliquer cette situation



P 8

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Les témoignages de madame Afi Gaba, entrepreneure grâce à Apsef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Tchékpo, dans la préfecture de Yoto, Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Afi Gaba qui grâce au soutien du produit APSEF s'est lancée dans la transformation de noix de palme en huile de palme.

Dans ce petit village à une dizaine de km au nord de Tsévié, Afi Gaba transforme les noix de palme en huile de palme et en huile de noix palmiste depuis près de trente ans. Une activité menée durant toutes ces années dans la plus grande modestie et dans la plus grande discrétion. Pas de souci avec qui que ce soit, de surcroît un créancier qui viendrait lui réclamer une quelconque dette. Madame Gaba vivra repliée sur elle-même, se contentait des maigres

revenus de ses activités, jusqu'à jour ou sa fille ainée décide de briser la glace et de lui prouver le contraire. " Avant, j'avais peur de faire des prêts auprès des institutions de microfinance. Si non, mon commerce aurait décollé depuis. J'avais peur de ne

pas pouvoir rembourser et d'avoir des problèmes avec mes créanciers. Mais, j'ai changé d'avis depuis que ma fille a appris l'appui financier qu'apporte le FNFI pour le démarrage ou la consolidation des activités génératrices de revenus. Elle s'est constituée en groupe solidaire, a suivi toutes les étapes pré-crédit et à un eu un premier crédit de 30.0000

partenaire du FNFI, pour me renseigner et

obtenir les conditionnalités d'accès au crédit. La transformation de noix de palme, une activité plus rentable que Afi Gaba ne l'imaginait, elle sera surprise de l'allure très vertigineuse que prendrait son commerce, mais aussi et surtout la rapidité avec

jour de marché de Tsévié, je parviens à liquider en moyenne une vingtaine de bidons de 1 litre chacun. Je note une amélioration dans mon quotidien. Comme vous pouvez vous l'imaginer, avant c'était parfois très difficile pour ma famille et moi de trouver à manger. Mais, depuis que j'ai un fonds de commerce que je fructifie, les bénéfices

mieux aguerrie pour mieux gérer son buisines, mais aussi et surtout rembourser son crédit dans les délais. " La formation que j'ai reçue en gestion de crédit auprès de l'institution de microfinance m'aide énormément aujourd'hui. J'ai compris que je ne dois jamais toucher au capital pour mes besoins. Le capital reste le capital, et c'est seulement avec les bénéfices que je peux offrir un mieux-être à ma famille. Me concernant, je fais de la tontine chaque jour, et à la fin de chaque mois ce que j'ai pu mettre de côté me permet de rembourser la mensualité de mon crédit. Et je peux vous assurer que je m'en sors sans difficultés".

L'expérience de Afi Gaba démontre l'engouement rencontré dans les institutions de microfinance partenaires du FNFI, autant à Lomé que dans les hameaux les plus reculés du pays. Le microcrédit APSEF, un microcrédit qui pour beaucoup peut paraître dérisoire, mais qui selon les témoignages change des vies. Afi Gaba, c'est donc le récit de la rentabilité du microcrédit APSEF, des témoignages comme celui-là, il y en a beaucoup à travers tout le pays.



Afi Gaba

FCFA, un second de 40.000 FCFA et les deux dernières tranches d'un montant de 50.000 FCFA chacun. Et j'ai constaté que son activité a décollé aussitôt." Prenant exemple sur son cas de réussite, j'ai moi aussi pris la résolution de me rapprocher de la mutuelle Akwaba, une institution de microfinance

laquelle avec laquelle elle remboursera son crédit. " Depuis que j'ai obtenu le microcrédit APSEF, j'achète les noix de palme qui constituent ma matière première en grande quantité et j'en fais le stockage. J'en utilise quotidiennement pour mes différentes transformations. A chaque

générés me permettent d'envoyer un peu de nourriture à mes enfants qui sont à Tsévié et à Tabligbo. Je n'achète plus les intrants à crédit." Afi sait dormais ce qui marche le mieux pour elle. Un déclic qu'elle a reçue de son institution de microfinance, la mutuelle Akwaba. Elle est désormais

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Accident de Yomaboua

Le colonel Calixte Batossie dresse le bilan

Un grave accident de circulation s’est produit dans la journée du mardi 21 octobre 2025 aux environs de 14h dans la localité de Yomaboua, sur la nationale N°1 à l’entrée sud de Tchébébé (préfecture de Sotouboua).



Le drame est survenu, selon les premières conclusions, lorsque le pneu avant d’un minibus de transport de passagers a éclaté, entraînant une perte de contrôle et le basculement du véhicule sous le pont de la rivière de Yomaboua. Aussitôt alertés, les services de secours et de sécurité se sont précipités sur les lieux pour prêter assistance aux victimes. Pour l’heure, le bilan provisoire fait état de 5 personnes décédées et de 8 blessés évacués vers les structures sanitaires. Dans un communiqué publié peu après les faits, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba, a exprimé la vive compassion du gouvernement aux familles endeuillées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Le colonel Calixte Batossie Madjoulba a en outre rappelé aux usagers de la route le respect du Code de la route, particulièrement en cette saison des pluies. « Une enquête a été ouverte pour établir les causes exactes de ce drame », a-t-il annoncé.

TM

Formation

Les élèves professeurs démarrent les cours lundi prochain

Au Togo, les Écoles normales de formation des professeurs d’écoles (ENFPE) s’apprêtent à accueillir de nouveaux apprenants. La promotion 2025-2027 effectuera sa rentrée le lundi 27 octobre prochain.



Les élèves professeurs du Togo (image trouvée en ligne le 23 octobre 2025)

Ils sont au total 1 888 élèves-professeurs, répartis dans les sept ENFPE (Mango, Notsè, Adéta, Tabligbo, Dapaong, Sotouboua, Niamtougou) que compte le pays. Ils suivront une formation de deux ans qui sera sanctionnée par un concours d’intégration. Pour rappel, les ENFPE, rouvertes il y a quelques années suite à la réforme des Écoles normales d’instituteurs (ENI), délivrent désormais le Diplôme de professeur d’école (DPE) pour le préscolaire et le primaire. En trois promotions, 7 248 nouveaux enseignants, dont 3 312 hommes et 3 936 femmes, ont été formés.

La rédaction

Justice réparatrice

« Cette justice n’est dirigée contre personne », assure le professeur Dussey

Un évènement de haut niveau sur la justice réparatrice pour les Africains et personnes d’ascendance africaine a eu lieu hier, jeudi 23 octobre 2025 à Genève en Suisse.

Cet événement, organisé par les missions permanentes de l’Afrique du Sud, du Ghana, du Togo et la Coordination de la communauté des Caraïbes (Caricom) a pour thème : « Consolider le cadre normatif dans la lutte pour la justice des victimes de l’esclavage, de la déportation et de la colonisation : contribution du droit international et des mécanismes de l’Onu pour des réparations justes et durables ». Le professeur Robert Dussey, ministre Affaires étrangères, de la Coopération, de l’Intégration africaine et des Togolais de l’extérieur, a représenté le Togo à cette rencontre avec à ses côtés le ministre délégué, l’ambassadeur Yackoley Kokou Johnson. Le cadre normatif pour la justice des victimes de l’esclavage repose sur des lois nationales et internationales interdisant l’esclavage et la traite, des protections pour les victimes et des procédures judiciaires, ainsi que des initiatives visant à démanteler le modèle économique de la traite et à soutenir les

victimes, notamment les femmes et les enfants. Ceadreinclutlasensibilisation du public et la formation des professionnels pour améliorer l’accompagnement des victimes, la prise en charge sociale et psychologique, et des mesures pour prévenir la traite et renforcer la coopération internationale.



Professeur Robert Dussey (Image : republicoftogo.com)

Dans son intervention le ministre Robert Dussey après avoir fait un rappel historique sur la justice réparatrice, a salué les différentes actions menées dans ce cadre notamment la Déclaration d’Accra de 2023, la Décision de l’Union africaine en date de février 2025 et le second sommet de la Caricom tenu en septembre dernier à Addis Abeba. Selon lui, cette justice n’est dirigée contre personne. Il a pour conclure salué la mobilisation de la communauté internationale dans ce sens

et a précisé que le Togo, à travers le président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, œuvre pour la réparation et que la tenue à Lomé du 9ème Congrès panafricain du 08 au 12 décembre prochain n’est pas un hasard. Les autres intervenants ont mis l’accent entre autres sur

les différents mécanismes juridiques déjà mis en place, la compensation, la restitution, la réparation et la cicatrisation des plaies. Ils sont revenus sur la Déclaration de Durban et ont invité les organisations sous régionales, régionales, internationales, les États, ainsi que la société civile à mutualiser leurs efforts pour passer de la rhétorique à la pratique. L’on a retenu au terme de l’évènement que l’Union africaine et la Caricom ont un rôle majeur à jouer.

Edem Dadzie

Assurance maladie

Les travailleurs non-salariés peuvent désormais bénéficier de l’Amu

Au Togo, l’Assurance maladie universelle (Amu) vient de franchir un nouveau palier. Depuis hier, l’on a officiellement donné l’accès aux travailleurs non-salariés.

L’Amu pour les Travailleurs Non-Salariés (Amu-TNS) a été officiellement lancée par le ministre de la Santé, de l’Hygiène publique, de la Couverture universelle et des Assurances, Jean Marie Tessi, avec le concours de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Cette réforme marque un tournant historique dans le système de protection sociale du Togo. Elle vise à intégrer les millions de travailleurs du secteur informel (commerçants, artisans, chauffeurs, couturiers et autres) longtemps exclus du dispositif public de sécurité sociale. L’Amu-TNS leur garantit désormais un accès équitable et durable aux soins de santé essentiels, sans risque d’appauvrissement lié aux dépenses médicales.

Fondée sur les principes de solidarité, de mutualisation des risques et d’accessibilité, cette initiative s’inscrit dans la vision sociale du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, qui ambitionne de bâtir un Togo plus juste, inclusif et résilient.

Le ministre Jean Marie Tessi a salué l’implication des partenaires institutionnels, techniques et financiers, ainsi que des acteurs communautaires. Il a souligné que cette avancée est le fruit d’une concertation multisectorielle et d’une volonté politique forte, et a invité les bénéficiaires à s’approprier pleinement ce mécanisme innovant, conçu pour renforcer leur dignité et leur sécurité sanitaire. Les femmes commerçantes ont exprimé leur profonde reconnaissance, qualifiant cette réforme d’« avancée historique » pour les femmes des marchés, longtemps marginalisées dans les

politiques sociales. Il a rappelé leur rôle moteur dans l’économie nationale et salué l’Amu-TNS comme un levier d’émancipation et de sécurité économique. Pour sa part, Ingrid Awadé, directrice générale de la CNSS, a replacé ce lancement dans la continuité historique du système de sécurité sociale togolais, amorcée dès 1956. Elle a insisté sur le caractère innovant du dispositif, renforcé par des outils numériques adaptés aux réalités des travailleurs indépendants et soutenu par une coopération avec les assureurs privés, afin d’assurer une couverture durable et financièrement viable.

Avec le déploiement de l’Amu-TNS, le Togo ouvre ainsi une nouvelle ère de justice sociale, où chaque citoyen, quel que soit son statut ou son revenu, peut envisager l’avenir avec plus de sécurité, de dignité et d’espoir.

TM

Entrepreneuriat et innovation

Cetef et Yas-Togo renouvellent leur partenariat

Le Centre togolais des expositions et foires (Cetef Togo 2000) et la société de téléphonie Yas-Togo renouvellent leur partenariat. Cette reconduction a été actée le 7 octobre 2025 à Lomé, à travers un accord signé entre Dr Alexandre de Souza, directeur général du Cetef Togo 2000, et Antoine Legagneur, directeur général de Yas-Togo.

objectif de promouvoir le développement du Togo. En prolongeant ce partenariat, Yas-Togo entend maintenir le cap de son engagement, celui de promouvoir l'innovation et la transformation numérique. Mieux, de dynamiser

plateformes, le Centre entend poursuivre la pérennisation de cette innovation en s'appuyant sur la société de téléphonie mobile Yas-Togo.

Que prévoit l'accord renouvelé ?

Cet accord intègre plusieurs paramètres. Il vise à accroître la visibilité des entreprises togolaises et à assurer un plus grand accompagnement aux entrepreneurs togolais, surtout les jeunes à travers des formations précises et bien adaptées.

« Ce nouvel engagement est la preuve d'une confiance établie entre nos deux structures. Nous avons une vision commune : celle d'un Togo qui innove, qui est créatif et qui est résolument tourné vers le futur.

C'est une alliance essentielle qui structure le secteur entrepreneurial togolais », a déclaré, Antoine Legagneur, directeur général de Yas-Togo.

Notons que cet accord intervient à quelques semaines de la 20^e édition de la Foire internationale de Lomé qui se tiendra du 28 novembre au 14 octobre 2025.

La 20^{ème} édition placée sous le thème : « 40 ans d'histoire, 20 éditions : un regard sur le passé, un cap sur l'avenir », accueillera plus de 700 000 visiteurs.

Caleb A.

Transport routier

Le ministère recrute 240 femmes pour une formation en conduite de poids lourd

Le ministère des Transports lance une formation en conduite de poids lourd à l'intention de 240 femmes togolaises âgées de 21 ans au moins. Visant à promouvoir l'insertion économique des femmes dans les métiers du transport routier, l'initiative s'inscrit dans le cadre du projet Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON).



Ledit projet, une initiative des gouvernements du Togo, du Burkina Faso et du Niger, vise à améliorer la connectivité régionale et les infrastructures socio-économiques communautaires le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Ce projet, parfaitement arrimé à la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, s'inscrit également en droite ligne des objectifs des plus hautes autorités, de faire du Togo un hub logistique et de service dans la sous-région. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre, le PCE-LON organise une formation en conduite de poids lourds à l'intention de 240 femmes togolaises âgées de 21 ans au minimum.

«Le programme de formation, y compris l'examen pour l'obtention du permis de conduire dans les catégories C, D et E, est entièrement gratuit. Il s'étend sur trois (3) mois, y compris les phases de cours théoriques et de cours de conduite», précise le ministère des Transports dans son communiqué.

Quid des conditions ?

Pour postuler à cet appel à formation, il est requis d'être de sexe féminin, d'avoir au minimum 21 ans, d'être détentrices d'un permis catégorie B, d'être disponibles et motivées.

Quant aux inscriptions, déjà ouvertes, elles se poursuivent via le lien : <https://urlz.fr/uCjV>

Caleb Akponou

Transports communs à Lomé

Se déplacer sans se ruiner

Dans la capitale togolaise, se déplacer rapidement et à petit prix relève souvent du casse-tête. Entre motos-taxis, bus, taxis traditionnels et applications mobiles, les habitants de Lomé se déplacent quotidiennement avec plusieurs moyens de transport, chacun ayant ses avantages et ses limites.

Dans les rues de Lomé, difficile de passer à côté des motos-taxis communément appelés zémidjans. Accessibles et rapides, ils permettent d'éviter les bouchons et d'arriver à destination en un temps record. Les tarifs sont généralement abordables et négociables, ce qui en fait le moyen de transport favori de nombreux habitants.

Entre zém et taxis traditionnels...

Mais cette efficacité a un prix :

le manque de sécurité, le non-respect du port du casque et l'exposition aux intempéries sont souvent pointés du doigt. Malgré tout, le "zém" reste le moyen de déplacement d'une mobilité flexible et le plus populaire.

Pour ceux qui privilégient le confort, les taxis traditionnels représentent une alternative plus sûre. Fermés, moins chers que les taxis-motos sur de longues distances et protégés de la poussière et du soleil, ils sont pratiques pour ceux qui parcourent quotidiennement de longues distances et veulent éviter les désagréments du deux-roues sans se ruiner.

L'avènement de la Sotral...

Mais au-delà des zémidjans et des taxis, un autre acteur s'est fait une place dans le

trafic de Lomé : la Sotral. En effet, ses bus offrent une option économique et structurée. Cependant, bien que leur réseau couvre une grande partie de la ville, les arrêts fréquents et la lenteur du service limitent leur attractivité pour les plus pressés.

L'impact du numérique sur le transport...

L'évolution du transport à Lomé ne s'arrête pas là. Avec l'essor du numérique, une nouvelle ère de mobilité s'est ouverte. Depuis quelques années, des applications comme Gozem révolutionnent le transport urbain à Lomé. En quelques clics, il est possible de réserver une moto ou un taxi avec un tarif connu à l'avance. Sécurité, traçabilité et confort font de ces services

un compromis entre la rapidité du zémidjan et la fiabilité du taxi.

À Lomé, se déplacer, c'est avant tout une affaire de

les applis qui redessinent les trajets, chacun invente sa propre façon d'avancer. La ville bouge, s'adapte et ne cesse de rouler au tempo de



Image de la circulation à Lomé

rythme et de choix. Entre le "zém" qui ne faiblit pas, les bus qui tracent leur voie et

ceux qui la font vivre.

Beleyi Abiré Fidélia (Stagiaire)

Umoa-Titres

Le Togo sur le marché régional avec une levée de 25 milliards FCFA

Après 3 mois de pause, le Togo revient sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). Un retour attendu, dans un contexte où le pays cherche à consolider le financement de son budget 2025 et à maintenir la confiance des investisseurs régionaux.

Pour cette première opération du dernier trimestre, le Trésor public vise à mobiliser 25 milliards FCFA. L'émission, dont la clôture est prévue pour le vendredi 24 octobre 2025, combine à la fois des Bons assimilables du Trésor (BAT) et des Obligations assimilables du Trésor

à des taux multiples. Les 17 milliards FCFA restants seront recherchés via des OAT, émises sur 3 ans et 5 ans, assorties de rendements respectifs de 6,25 % et 6,50 %. Ces ressources viendront appuyer le budget national 2025, arrêté à 2397 milliards FCFA.

Depuis le début de l'année, le pays a déjà collecté 264,5 milliards FCFA, soit 79 % de son objectif annuel fixé à 332 milliards FCFA. Pour les trois derniers mois de 2025, le gouvernement prévoit de mobiliser encore 100 milliards FCFA sur le marché régional.



Centre administratif, économique et financier de Lomé

(OAT). Une stratégie mixte qui illustre la volonté de Lomé de diversifier ses instruments de financement et d'attirer un large éventail de souscripteurs. Dans le détail, 8 milliards FCFA seront levés à travers des BAT, d'un nominal d'un million FCFA, sur une maturité de 364 jours et

Cette nouvelle sortie confirme la constance du Togo dans la gestion de sa dette et sa capacité à inspirer confiance. Un signe que le pays reste solidement ancré dans la dynamique financière régionale, alliant prudence budgétaire et efficacité de financement.

E. A

Lloyd's List 2025

Le Port de Lomé dans le Top 100 des ports à conteneur

Le Port autonome de Lomé (PAL) poursuit son irrésistible ascension dans le classement mondial des ports à conteneurs établi par la Lloyd's List. En 2015, le port de la capitale confirme son ambition de faire du Togo un hub logistique majeur de la façade atlantique africaine.



Le Port autonome de Lomé

Pour la cinquième année consécutive, le PAL s'impose dans le cercle très restreint des 100 plus grands ports du monde, occupant désormais la 92^e place, soit une progression d'un rang par rapport à 2024. En 5 ans, il a gagné 5 positions. Une évolution constante qui illustre la vision stratégique et la rigueur opérationnelle de cette plateforme maritime devenue la fierté du pays.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2,06 millions d'EVP (équivalents vingt pieds) traités en 2024, contre 1,9 million l'année précédente, soit une hausse de 8 % du trafic. Cette performance propulse Lomé au rang de cinquième port continental, derrière Tanger Med, Port-Saïd, Alexandrie et Durban. Mieux encore, il demeure

le seul port d'Afrique subsaharienne à figurer dans ce classement mondial de référence ; un exploit qui souligne la singularité de son modèle. Le secret de cette réussite

spectaculaire, salué par les armateurs internationaux. Le Port autonome de Lomé poursuit par ailleurs ses investissements. Les récents travaux de dragage du terminal à conteneurs

réside dans un savant mélange d'avantages naturels et de réformes audacieuses. Seul port en eau profonde de l'Afrique de l'Ouest, Lomé accueille sans contrainte les plus grands navires du monde grâce à un tirant d'eau naturellement favorable. À cette richesse géographique s'ajoute une dynamique de modernisation constante : la dématérialisation des procédures, les partenariats stratégiques avec les géants du maritime, et surtout les réformes logistiques menées par l'Office togolais des recettes (OTR).

L'un des tournants majeurs fut l'instauration du système de fenêtres d'accostage fixes, qui a réduit le temps d'attente des navires de huit jours à deux heures seulement. Un gain d'efficacité

ont permis d'approfondir le chenal d'accès à 18,6 mètres et d'élargir le cercle d'évitage à 550 mètres, renforçant ainsi sa capacité d'accueil pour les navires de dernière génération.

Par ailleurs, le port s'affirme aussi comme une porte d'entrée stratégique vers l'hinterland : le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Grâce au Port Sec d'Adétikopé, maillon logistique essentiel, les flux de marchandises gagnent en fluidité vers l'intérieur du continent.

À l'heure où la compétition maritime mondiale s'intensifie, le Port de Lomé s'impose comme le symbole d'un Togo conquérant, qui allie vision, efficacité et ouverture régionale.

E. A

PIA Academia

L'industrie togolaise ouvre ses portes à la relève universitaire

Pour la curiosité et l'apprentissage, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a vibré au rythme d'un autre type d'activité. Du 23 au 26 septembre, 12 étudiants togolais, venus de diverses écoles et universités du pays, ont plongé au cœur du programme "PIA Academia", une immersion conçue pour rapprocher les jeunes du monde industriel.

Pendant deux jours intenses, ces futurs ingénieurs, techniciens et managers ont exploré les ateliers, les chaînes de transformation et les unités logistiques qui font la vitalité de la PIA. Encadrés par des professionnels aguerris notamment des ingénieurs, techniciens et responsables d'usine, ils ont pu observer de près les processus de production, du



textile au bois en passant par l'agro-industrie. « Nous avons voulu montrer aux étudiants que l'industrie togolaise n'est pas une abstraction, mais un espace vivant, innovant et porteur d'avenir », confie un encadreur du programme.

Cette expérience a permis aux participants de relier la théorie à la pratique, donnant sens et réalité à des notions jusque-là apprises sur les bancs d'école. Entre échanges techniques, découvertes et discussions humaines, beaucoup ont

trouvé dans cette visite une source d'inspiration et de confiance en eux. Né de la volonté de bâtir un pont entre les universités et usines, le programme PIA Academia s'affirme comme un véritable incubateur de talents. En offrant une expérience de terrain, il prépare la jeunesse togolaise à comprendre les réalités et les exigences du secteur industriel. « La PIA vise à bâtir un écosystème où l'apprentissage et le partage deviennent les piliers de la formation des talents de demain », résume un responsable. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale de transformation industrielle qui

mise sur le capital humain pour renforcer la compétitivité du Togo. La direction de la PIA a d'ailleurs salué « l'engagement et la passion des encadreurs » qui ont accompagné les jeunes, soulignant que leur dévouement a contribué au succès de cette édition.

Au-delà des savoir-faire transmis, ces mentors ont incarné un modèle d'excellence et d'engagement. À travers eux, la PIA confirme son rôle de catalyseur de compétences et de tremplin vers une nouvelle génération de professionnels au service du développement industriel togolais.

E. A

Plan national de développement sanitaire (PNDS)

1000 milliards pour redorer les blasons du système de santé togolais

Lentement mais sûrement, le système de santé togolais renaît de ses cendres. Longtemps confronté à des défis structurels et humains, le secteur bénéficie aujourd'hui d'un appui financier d'une ampleur remarquable. Cette volonté des plus hautes autorités à porter ce secteur au rang des priorités se décline à travers le Plan national de développement de santé (PNDS). Un plan quinquennal (2023-2027), qui vise à offrir aux populations un accès aux soins de qualité et à moindre coût.

Souvent critiqué pour son accès limité aux soins, aux infrastructures insuffisantes et aux problèmes de financements, le système de santé togolais amorce depuis quelques années une phase de renaissance. Et jamais auparavant, les investissements dans la santé n'avaient atteint une telle envergure.

Que ce soit au niveau de l'équipement des centres de santé, de l'amélioration de la disponibilité des médicaments et de la revalorisation des

augmenter avec des équipements modernes, pour offrir aux populations des soins de qualité.

Ce changement structurel en cours ne relève pas d'un hasard. Il découle d'une stratégie nationale portée par les plus hautes autorités du pays, et qui met en avant la nécessité de bâtir un système de santé résilient capable de répondre aux chocs et de garantir la continuité des soins.

Au nombre de stratégies mises en place, la Politique nationale sanitaire tenue sur la période 2017 à 2022, puis un autre plus ambitieux, le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2023-2027) pour relever les défis persistants. Les actions à déployer à travers ce nouveau plan en cours d'exécution sont évaluées à 1065,666 milliards de FCFA sur la période 2023-2027, soit une répartition de 213,133 milliards de FCFA.

Fruit d'un processus inclusif et participatif, le PNDS traduit la volonté du gouvernement d'offrir à chaque Togolais un accès



Le président du Conseil échange avec le personnel de Dogta-Lafié

santé, le renforcement des infrastructures, la disponibilité des ressources humaines qualifiées et la modernisation de la gouvernance sanitaire. L'ambition du PNDS repose sur une conviction forte : le développement d'un pays ne peut s'envisager sans une population en bonne santé. Ainsi, l'assurance maladie universelle devient l'horizon à atteindre.

Le système de santé communautaire, un des axes

Le PNDS 2023-2027

maladies et la maîtrise des déterminants sociaux et environnementaux ; les réponses aux épidémies et aux autres urgences de santé publique ; la protection contre le risque financier lié à l'utilisation des services de santé.

En termes d'objectif, l'axe numéro un devait permettre d'améliorer l'accessibilité géographique de 76,45 % à 90 %. Ce taux de 90 % est déjà dépassé, preuve de l'activité intense dans le secteur. Les autres prévisions liées au même axe sont l'utilisation des soins curatifs de 56,5 % à 70 %, la couverture des besoins en personnels de santé au niveau primaire de soins de 42,1 % à 80 %, la couverture des services de santé essentiels de 68 % à 80 %, etc.

Réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile

Il s'agit là de la finalité de l'axe 2, dont la mise en œuvre doit permettre d'atteindre des cibles de 258 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, de 14 décès néonataux pour 1 000 naissances vivantes, de 47 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes et d'augmenter l'espérance de vie à la naissance de 61,34 à 64 ans fin 2027.

Le troisième axe améliore déjà le pourcentage de femmes enceintes ayant reçu au moins 3 doses de TPI lors des visites

prénatales pendant leur dernière grossesse menée à terme de 53 % à 80 % ; de réduire les nouvelles infections au VIH de 75 %, de réduire la mortalité totale par les maladies non transmissibles de 649,4 à 400.

Un système de santé fiable

L'axe numéro 4 du PNDS permet, lui, de disposer d'un système de santé capable de détecter précocement et de répondre efficacement aux épidémies et autres urgences de santé.

Le cinquième et dernier axe a pour vocation de réduire les dépenses de santé des ménages par paiement direct en pourcentage de la dépense courante de santé de 66,2 % à 21,9 %, d'augmenter la proportion de la population couverte par le régime unique d'assurance maladie de 5,37 % à 60 %.

Dans la phase concrète, les investissements publics en faveur du système sanitaire vont croissant, témoignant de l'engagement du gouvernement à relever les défis qui s'imposent.

Passés de 28,46 milliards FCFA en 2017 à 40,47 milliards FCFA en 2021, pour 110 milliards FCFA en 2024, ces investissements ont atteint en 2025, 114 milliards FCFA. Dans la foulée, plusieurs projets et programmes sont activés pour relever les défis du secteur.



Le président de Conseil en visite du site de Dogta-Lafié

conditions de vie et de travail du personnel soignant, tous les leviers sont mis en branle pour mettre en place un système de santé moderne.

Des infrastructures sanitaires en ruine refont peau neuve, d'autres voient leur capacité d'accueil

équitable à des soins de santé de qualité. Il ne s'agit pas d'un simple catalogue de bonnes intentions, mais d'un plan structuré, chiffré et articulé autour de priorités. L'accent est mis sur la réduction des inégalités géographiques et sociales en matière de

est structuré en 5 axes stratégiques : le système de santé et la santé communautaire ; l'utilisation des services essentiels de santé, y compris la nutrition par les mères, les enfants, les jeunes et adolescents et les personnes âgées ; la lutte contre les

Des hôpitaux de référence

C'est notamment le cas de Dogta Lafiè. Infrastructure de santé de référence au Togo, elle est conçue pour améliorer l'accès à des soins de qualité et réduire le recours aux évacuations sanitaires.

Répondant aux standards internationaux, avec une architecture moderne et des équipements de pointe, Dogta Lafiè inclut un plateau technique moderne doté de robots médicaux, une large offre de spécialités, une capacité de 160 lits avec des chambres haut de gamme, un bloc opératoire de pointe et une équipe médicale qualifiée.

Outre Lomé, l'on retrouve l'annexe de cet hôpital de référence à Kara, témoignant de l'engagement des plus hautes autorités à rapprocher les soins de santé de qualité des populations.

Multiplication des hôpitaux mère-enfant

Confronté durant des années à une forte mortalité infantile, le Togo ne manque pas d'initiatives pour relever ce défi. C'est ainsi qu'est mis en œuvre le projet des hôpitaux mère-enfant, dont l'objectif est de réduire la mortalité maternelle et infanto-juvénile en améliorant l'accès à des soins de qualité pour les mères et les enfants.

Ces centres modernes qui se multiplient dans toutes les régions, grâce à une volonté claire du gouvernement, permettent de renforcer le plateau technique national, en particulier la réanimation pédiatrique et néonatale.

Aussi permettent-ils d'assurer une prise en charge optimale et de garantir des soins de qualité à faible coût, conformément à la vision d'accès universel aux soins.

Grâce aux hôpitaux modernes mère-enfant, le taux de mortalité infantile au Togo connaît une

baisse significative. Passé d'environ 124 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2010, il est arrivé à 58 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022, soit une réduction d'environ 50 %.

L'équipement des centres une priorité

À ce niveau, le gouvernement, sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ne lésine pas sur les moyens. En 2024, près de 20 milliards de FCFA ont été débloqués pour l'achat d'équipements modernes pour renforcer les centres de santé du pays.

Ces équipements acquis dans le cadre de projets soutenus par la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Fondation Mérieux témoignent de la bonne collaboration du gouvernement pour relever les défis qui s'imposent.

Aussi s'inscrivent-ils dans la vision du gouvernement

de moderniser les infrastructures, de renforcer les capacités des hôpitaux et des centres de santé et d'améliorer l'offre de soins de santé pour les populations vulnérables.

Rénovation et extension des CHU

Depuis quelques mois, les travaux sont en cours sur les CHU Campus de Lomé et de Kara. Au niveau du CHU Campus de Lomé, ils consistent en une réhabilitation et un renforcement avec la construction d'un nouveau plateau technique et d'une maternité, la réfection des bâtiments, des voiries, et des réseaux, ainsi que le rééquipement total de l'établissement.

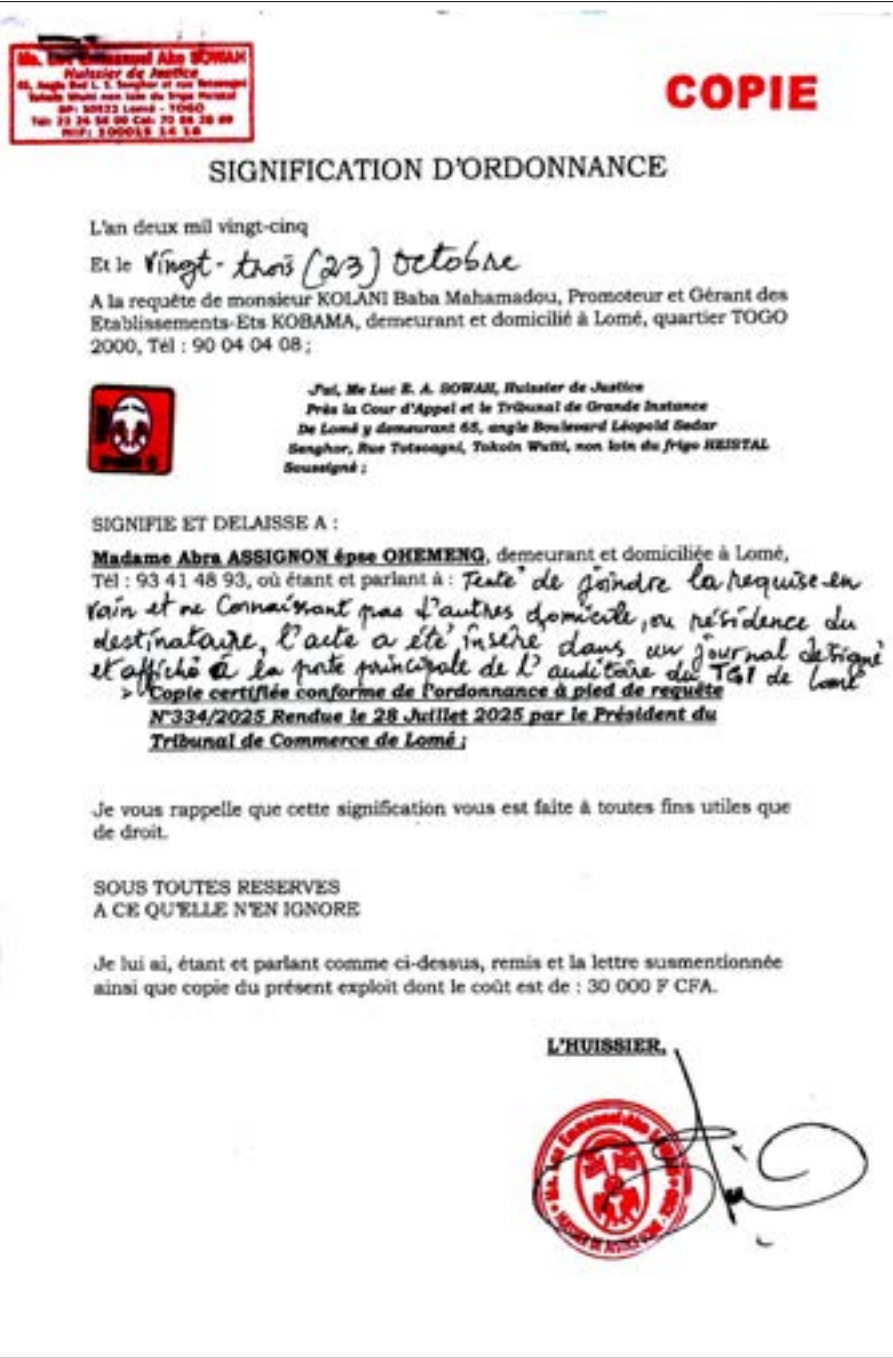
D'un coût de 104 millions d'euros, le projet est financé par des crédits français s'étendant sur une durée de 36 mois. À terme, les travaux permettront, conformément à la Feuille de route gouvernementale, d'augmenter la capacité d'hospitalisation du centre, d'améliorer la qualité des soins, et de renforcer

l'infrastructure de santé au Togo.

Au CHU Kara, les travaux d'une durée prévisionnelle de 36 mois sont assurés par le projet Ellipse dont le financement est de 34 milliards FCFA. Une fois l'hôpital complètement réhabilité, sa capacité d'accueil passera à près de 400 lits, comprenant les services de chirurgie, de médecine, de maternité, de pédiatrie, d'urgences et de soins intensifs.

Mais en dépit des efforts, les défis restent nombreux. Ils sont entre autres relatifs à l'augmentation de la population, à la forte pression des besoins sanitaires sur les finances publiques et à l'émergence des maladies qui mettent à rude épreuve les infrastructures sanitaires du pays. Mais loin de se laisser décourager, le Togo trace la voie d'une santé publique plus résiliente, portée par une gouvernance renforcée.

Caleb Akponou



Baisse du désir sexuel

Les quatre raisons évoquées par les experts pour expliquer cette situation

La baisse du désir sexuel et de la libido est un problème courant. Selon les spécialistes, une baisse de la libido touche un homme sur cinq, ainsi que les femmes.

Les causes de ce problème sont multiples, mais il ne s'agit pas d'un problème grave. Parmi les causes, l'on peut citer le stress, les étapes de la vie comme la grossesse, l'accouchement et l'allaitement. Cependant, une baisse excessive et continue de la libido est néfaste, et il est nécessaire d'en rechercher les causes profondes.

« Tout d'abord, il est important de savoir dans quelle mesure la libido diminue réellement », conseille Catarina de Moraes, psychiatre de profession et spécialiste de la médecine sexuelle. Elle ajoute : « Parfois, l'on confond difficultés d'érection, performances sexuelles, satisfaction et baisse de la libido, des termes très différents d'un manque de libido ». Selon l'endocrinologue Diego Fonseca, pour diagnostiquer une baisse de la libido, les symptômes doivent être présents depuis au moins six mois. Cependant, Ribeiro Marisca, experte à l'hôpital pour femmes, estime que « ces périodes varient d'une patiente à l'autre et dépendent de l'état de chaque patiente ».

L'avis des experts révèle que les quatre raisons suivantes peuvent entraîner une baisse de la libido. Changements dans la routine et certaines étapes de la vie Parfois, certaines causes courantes peuvent expliquer une baisse de la libido, comme le stress, une tension accrue, la fatigue, des changements dans les habitudes de vie et le fait d'utiliser le temps que vous devriez consacrer à votre partenaire pour faire autre chose. Parfois, s'occuper des enfants peut faire partie de ces causes. Selon Catarina de Moraes, «

Si la libido diminue pour ces raisons, cela ne signifie pas pour autant que vous êtes malade. Parfois, même le fait d'avoir des relations sexuelles avec votre partenaire peut entraîner une diminution de la libido au fil du temps ». Cependant, même si votre désir sexuel diminue, il n'y a pas lieu de paniquer si vous appréciez les rapports sexuels et que vous vous sentez satisfait(e).

Maladie mentale Les troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété peuvent avoir un impact majeur sur la libido ou le désir sexuel. Selon les spécialistes cités plus haut, « chez les patients déprimés, un déséquilibre des hormones cérébrales sérotonine et dopamine, liées à l'humeur et aux émotions, peut entraîner une baisse du désir sexuel ». « Le traitement pour les cas de dépression peut améliorer le désir sexuel et la libido ». De plus, certains médicaments réduisant la dépression et l'anxiété peuvent avoir des effets secondaires sur la libido.

Cependant, de nombreuses options thérapeutiques existent. Une méthode spécifique pour réduire ces effets secondaires consiste à demander aux médecins de modifier la posologie. Privilégiez les exercices adaptés au comportement. Les médecins recommandent aux patients de ne pas interrompre le traitement en cours si l'un de ces symptômes se manifeste, car la dépression peut affecter la libido. Les spécialistes ajoutent : « Il est conseillé au patient de discuter ouvertement avec son médecin de tout problème lié à ses relations sexuelles ».

Changements hormonaux Si le patient ne souffre d'aucune maladie mentale et ne modifie pas son mode de vie susceptible d'entraîner une baisse de la libido, mais

qu'il présente néanmoins ce trouble, il faut envisager des changements hormonaux. Le Dr Caroline Castro, endocrinologue, explique que les œstrogènes chez la femme et la testostérone chez l'homme régulent la libido. Les œstrogènes sont associés à la santé des cellules génitales, à la lubrification vaginale et au plaisir émotionnel. La testostérone est liée à la production de spermatozoïdes, au désir sexuel, qui influencent directement la santé mentale et augmentent la libido. Selon Diego Fonseca, le diagnostic de ce problème dans de tels cas est très complexe. Par exemple, chez les hommes, l'on vérifie s'ils présentent un faible taux de testostérone. L'on essaie également de contrôler leurs

et cela varie d'un patient à l'autre. Dans certains cas, ils conseillent sur les changements qui surviennent dans l'organisme. Il est donc nécessaire d'établir un diagnostic très précis ». **Maladies présentes dans le corps humain** Les raisons les plus fréquemment évoquées par les médecins pour expliquer le développement de maladies et de symptômes affectant directement ou indirectement la libido sont les suivantes : les maladies cérébrales, comme la sclérose en plaques, l'épilepsie, les lésions de la moelle épinière ou la neuropathie périphérique. Ces maladies peuvent affecter directement les nerfs et la libido. Les patients atteints de ces maladies peuvent également

indirectement le désir sexuel. Les patients cardiaques peuvent également présenter des problèmes sexuels. En raison de la diminution de la capacité du cœur à pomper le sang, le patient peut se sentir fatigué. De plus, le désir sexuel peut diminuer. Même les médicaments destinés à réduire les problèmes cardiaques peuvent avoir des effets secondaires, affectant la libido. **Dialogue et traitement** Un médecin a clairement indiqué qu'aucun médicament ne pouvait guérir la dysfonction érectile, ni aucune magie. Chaque cas est différent, et le traitement dépend également de l'état et des perspectives de chacun. Tous les médecins recommandent aux couples de discuter avec leur partenaire des raisons de leur



traitements médicaux de changements hormonaux. Les médecins recherchent par ailleurs des causes comme la grossesse, l'allaitement et l'obésité, qui peuvent entraîner des changements hormonaux. L'endocrinologue Carolina Castro déclare : « Le fait que les patients soient en bonne santé ou non nécessite des médicaments. Leur nécessité dépend de l'état mental et physique du patient,

rencontrer des difficultés à maintenir l'excitation, à atteindre la satisfaction et à maintenir un désir sexuel sain. En raison des changements hormonaux, le diabète peut également entraîner une baisse de la libido. Cette affection peut entraîner une neuropathie ou de la fatigue. Dans le cas de cette maladie, les nerfs s'affaiblissent, ce qui peut entraîner une diminution de la sensibilité et affecter directement ou

faible libido. Les spécialistes affirment : « Il est important d'en parler ouvertement. Même si cela peut être inconfortable, parler de la baisse de libido permettra de dissiper les malentendus. Cela vous donnera à tous les deux l'occasion de comprendre la situation et de trouver une solution ». **Edem Dadzie** Ce couple a des problèmes de baisse de libido (image trouvée en ligne le 15 octobre 2025)

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play





FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


LCT

Lomé Container Terminal S.A.

NIF: 1000160966
SICOM: Lomé 2008 B 2184
09899103 Lomé - TOGO
Tel: (+228) 22 53 70 00
(+228) 22 53 70 25

Lomé, le 21 octobre 2025

A
M. ASMA-TAÏROU Moutakilou
Matricule: 0273
Pointeur à LCT
Téléphone 99996637
Lomé-Togo

N/Réf: SBA/LCT/DRH/MNY/KDE/KAK/TVA/2025
Objet : Convocation à un entretien préalable en vue de votre licenciement

Monsieur,

La Direction des Ressources Humaines vous a adressé une demande d'explication le 02 septembre 2025 à propos de l'authenticité d'un document intitulé « promesse de domiciliation de salaire » qu'elle a reçu d'ECOBANK Togo.

Cette demande d'explication est demeurée sans réponse et depuis cette date jusqu'à ce jour, vous ne vous êtes plus présentés au travail ce, sans autorisation ni justificatifs.

Suite à de vaines tentatives pour vous joindre, la Direction a dû, suivant ordonnance du Président du Tribunal du travail de Lomé, procéder à la publication de la demande d'explication dans le Journal TOGO MATIN du 15 octobre 2025.

Cette parution dans la presse valant notification, vous disposiez de 72h pour répondre à la demande d'explications, mais à ce jour, nous n'avons eu aucune suite.

Nous vous rappelons que ce silence de votre part constitue un acte d'insubordination.

En l'absence de réponse de votre part à ce jour, et conformément au Règlement intérieur nous vous invitons le mercredi 29 octobre 2025 à 08 heures précises à un entretien en vue de votre licenciement.

Nous vous rappelons qu'il vous est loisible de vous faire assister par toute personne de votre choix appartenant à l'entreprise ou au syndicat auquel vous êtes affilié.

Recevez nos cordiales salutations

Le Directeur Général
LCT
Lomé Container Terminal S.A.
Tim VANCAMPEN
Chief Executive Officer
Tim VANCAMPEN
1000160966 / 09899103 / 22 53 70 00

Mois du consommer local

A la découverte de Bébé Green, le complément alimentaire pour nourrissons du terroir

Le mois d'octobre est le mois de la promotion accrue des initiatives « made in Togo ». Dans sa livraison du jour, votre journal Togo Matin vous conduit à la découverte de Bébé Green, une start-up togolaise qui s'est lancée le défi de bâtir une success story dans le secteur de la fabrication des aliments bio pour bébés.

Au Togo et sans doute dans plusieurs pays africains, les parents ont souvent des difficultés à trouver des aliments capables d'aider leurs nourrissons à passer le cap de la diversification alimentaire. Les compléments Bébé Green sont une solution que propose une jeune entrepreneure togolaise du nom de Laetitia Atsu. Cette entreprise a commencé par une simple envie de cette dernière de fabriquer des pots nutritifs pour son enfant. L'idée est très vite devenue une entreprise qui prend peu à peu ses marques.

« Je me suis engagée parce que j'ai fait l'expérience, et j'ai vu que mon dernier bébé qui a goûté à tous ces produits naturels, a eu un développement harmonieux... Je sensibilise donc les mamans à adopter le naturel, à prendre des produits que nous avons au Togo », a déclaré Laetitia Atsu.

Bébé Green propose des purées à base de fruits, légumes, céréales et tubercules locaux, destinées à accompagner l'alimentation des enfants à partir de six mois. Riches en vitamines, fibres et nutriments essentiels, ces produits sont conçus pour soutenir l'allaitement maternel, tout en étant accessibles financièrement.

La marque propose une palette de saveurs locales aux noms évocateurs



Un produit Bébé Green

: Banamix (banane + mangue), Greenlac (mil, soja, riz, arachide, amande), Douceur verte (pomme), Pépité (banane + melon), Cocolala (banane + coco),

Velours d'abricot (banane + abricot)

Ces produits tirent leur richesse de matières premières locales comme

la banane, la mangue, le mil, la carotte, la patate douce, l'ananas, le sorgho, le maïs, ou encore l'igname et la papaye.

La rédaction

SIGNIFICATION D'UNE LETTRE DE DENONCIATION ET CLOTURE JURIDIQUE DU COMPTE COURANT

L'an deux mille vingt-cinq (2025) :
Et le **lundi Seize (16) Juin** à 14 heures 02 mn :

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 – BP 229 Lomé-TOGO , agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège :

J'ai Me Koffi M. POSSIAN
Ministère de Justice près la Cour d'Appel
du Tribunal de Grande Instance de Lomé,
demeurant et domicilié en la Ville, Carrefour
de l'Amitié rue Toti 276, Quartier Gblinkomé
Sous-signé

Remis à :
Monsieur KOUGNAGLO KOKOUVI, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Kégué, en ses lieux où étant et parlant à : **Je** connaissant ni le numéro de téléphone, ni le domicile, ni la résidence du requérant, j'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de commerce de Lomé, tant copie du présent exploit que le courrier à lui destinés et ce, conformément à l'article 58 du Code de procédure civile.

♦ Une lettre de dénonciation en date à Lomé du 22 Janvier 2024 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée N/Réf : 0152/0124/DRC/DPE/DGA/DG, ayant pour objet : **Dénonciation et clôture juridique du compte courant**, commençant par « Nous sommes au regret..... » et se termine par « Dans l'attente.....l'expression de nos salutations distinguées ».

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

SANS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE
 Article 52 a du Code de Procédure Civile

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé la lettre sus énoncée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de : **30 000 F CFA**.





BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

T

Lomé, le 22 janvier 2024

A
 Monsieur KOUGNAGLO KOKOUEVI A
 Tel : QT KEGUE
 Adresse : QT DJIDJOLE
 11 BP 251 LOME 11
 LOME-TOGO

N/REF0152/0124/DRC/DPE/DGA/DG

Objet : Dénonciation et clôture juridique du compte courant

Monsieur,

Nous sommes au regret de constater que votre compte N° 01611330004 ouvert dans nos livres enregistre des impayés relatifs aux différents concours, dont vous avez été bénéficiaire.

Nous vous informons qu'à ce jour, votre dette s'élève, sous réserve des frais de procédure, des agios du mois en cours et des intérêts à venir à un montant de FCFA cinq millions dix-sept mille six cent cinq (5 017 605) sous réserve des frais et intérêts à courir, et détaillé comme suit :

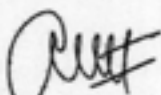
Dépôts à vue Particuliers	FCFA	14 106
Créances Doubteuse et Litigieuse/crédit MT	FCFA	-245 898
Créances Doubteuse et Litigieuse/crédit MT	FCFA	-4 735 368
Intérêts/ Créances Doubteuse et Litigieuse/Découverte	FCFA	-50 445
TOTAL	FCFA	-5 017 605

Vous convenez avec nous qu'une telle situation est inadmissible et que nous ne pouvons continuer à voir notre créance ainsi immobilisée.

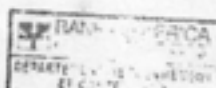
Nous dénonçons donc la convention de compte courant établie entre notre Institution et vous. La conséquence de cette dénonciation est la déchéance des termes de vos engagements, la clôture juridique de votre compte et l'exigibilité immédiate de la totalité de notre créance.

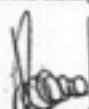
Nous vous sommes donc de nous couvrir de la totalité de notre créance dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de réception de la présente.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Boyodi POULIKI
 Responsable Adjoint du Département
 Recouvrement et Contentieux





Bintou OLATTARA
 Responsable du Département
 Recouvrement et Contentieux

ME KOFFI M. POSSIAN
JURISTE
LOME - REPUBLIQUE TOGO

ORIGINAL 2

SIGNIFICATION D'UNE LETTRE DE DENONCIATION ET CLOTURE JURIDIQUE DU COMPTE COURANT

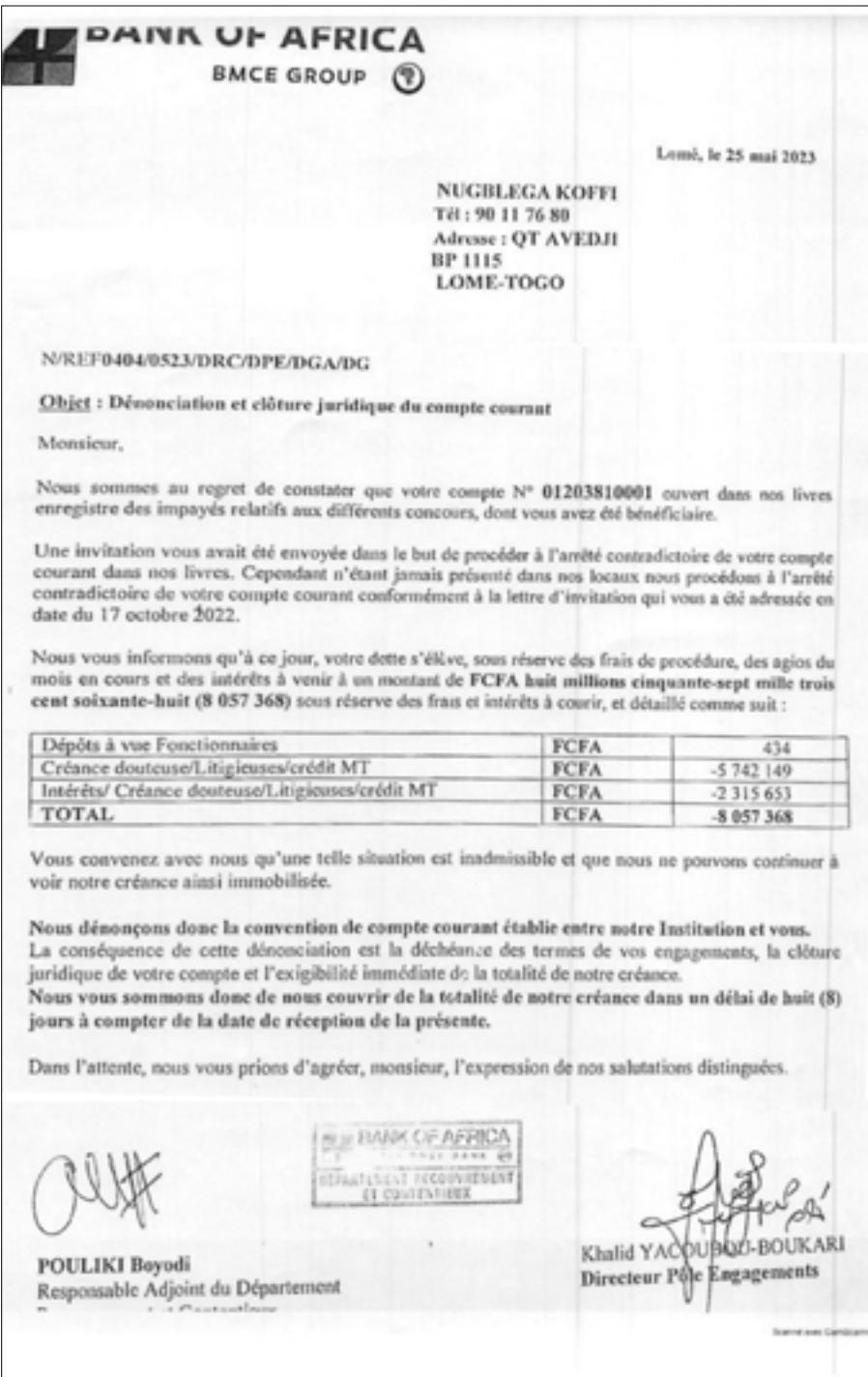
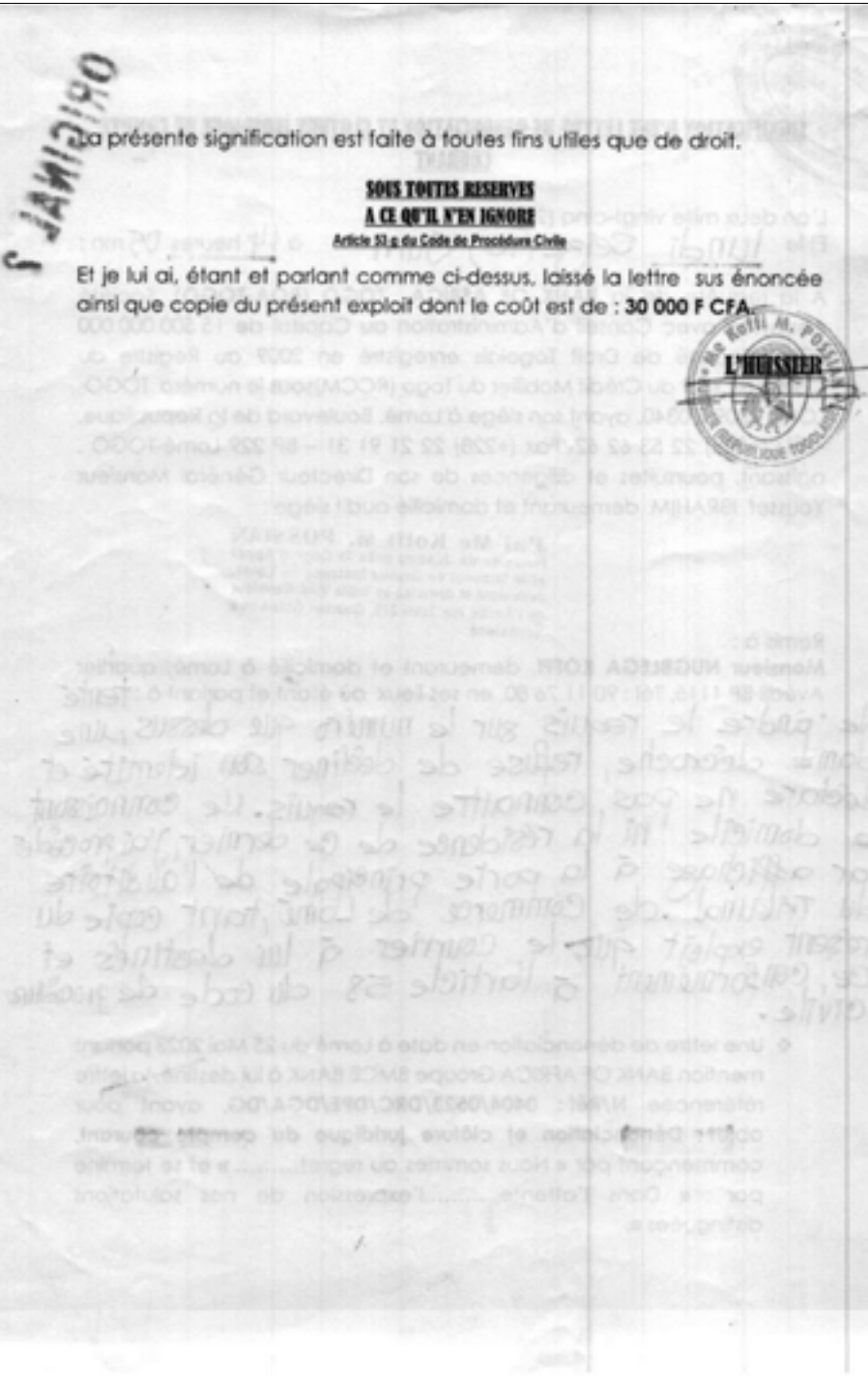
L'an deux mille vingt-cinq (2025) :
Et le **lundi 16 juin** à **14 heures 05 mn** :

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé-TOGO , agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège :

J'ai Me Koffi M. POSSIAN
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé,
demeurant et domicilié en ladite Ville, Condoir
de l'Amitié rue Toti 271, Quartier Gankomé
Sous-séant

Remis à :
Monsieur NUGBLEGA KOFFI, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Avéji BP 1115, Tél : 90 11 76 80, en ses lieux où étant et parlant à : **tente de pindre le requis sur le numéro que dessus, une dame décroche, refuse de décrire son identité et déclare ne pas connaître le requis. Ne connaissant la domicille ni la résidence de ce dernier, j'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, tant copie du présent exploit que le courrier à lui destinés et ce, conformément à l'article 58 du code de procédure civile.**

❖ Une lettre de dénonciation en date à Lomé du 25 Mai 2023 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée **N/Réf : 0404/0523/DRC/DPE/DGA/DG**, ayant pour objet : **Dénonciation et clôture juridique du compte courant**, commençant par « Nous sommes au regret..... » et se termine par « Dans l'attente..... » l'expression de nos salutations distinguées ».



Gestion des déchets au Togo

Un défi environnemental et sanitaire urgent

Dans les rues de Lomé, comme dans d'autres grandes villes togolaises, les déchets s'entassent souvent au coin des rues, dans les caniveaux ou sur les plages. Le Togo, comme de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, fait face à un problème croissant de gestion des déchets urbains. Si des initiatives existent, le chemin vers un système durable reste semé d'embûches.

Selon les chiffres du ministère de l'Environnement, près de 300 000 tonnes de déchets solides sont produites chaque année à Lomé, dont une majorité issue des ménages. Pourtant, seule une partie est effectivement collectée et traitée. Le reste est abandonné dans la nature ou brûlé à l'air libre, avec des conséquences graves sur la santé publique et l'environnement. Le manque d'infrastructures, de moyens logistiques et de sensibilisation est au

cœur du problème. « Il n'y a pas assez de poubelles publiques. Et même quand on trie chez nous, tout est finalement mélangé », regrette Akouvi, une habitante du quartier Bè. Depuis 2014, le gouvernement a mis en

l'appui de partenaires comme l'AFD et la BOAD. Il a permis la création d'une décharge contrôlée à Aképé et l'amélioration du système de collecte dans plusieurs quartiers. Mais ces efforts restent encore insuffisants face à

associatifs, comme ENPRO ou Action Environnement Togo, mènent aussi des campagnes de sensibilisation et de recyclage, notamment auprès des jeunes. Le recyclage informel, porté par des collecteurs à

des déchets plastiques constitue une nouvelle urgence. En dépit de l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables en 2011, leur usage persiste largement, faute de contrôle strict et d'alternatives accessibles.



Image illustrant la gestion de déchets à Lomé

place le Programme de Gestion Intégrée des Déchets Solides de Lomé (PGIDSL), financé avec

l'urbanisation rapide et au manque de civisme. Des acteurs privés et

moto ou à pied, connaît aussi un essor timide mais prometteur. Par ailleurs, la montée

La solution passera inévitablement par un renforcement de la gouvernance locale, une éducation citoyenne, mais aussi le soutien à l'économie circulaire et aux startups vertes. Car la question des déchets n'est pas uniquement environnementale : elle touche à la santé, à l'esthétique urbaine, et à la dignité des citoyens. Sans action forte, la crise des déchets pourrait devenir une crise sociale.

AMETSI Akouvi jacqueline (stagiaire)



Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

